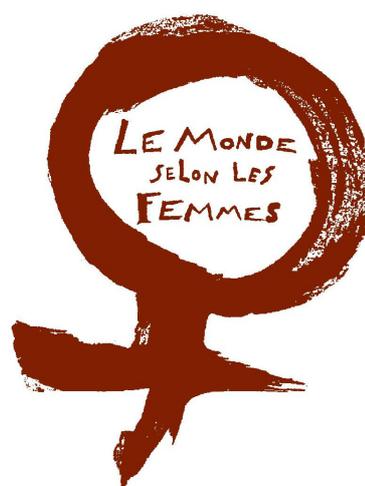


Femmes et développement durable

Vision d'avenir,
entrepreneuriat et
recommandations

Claudine Drion



Le Monde selon les femmes

*Femmes et développement durable, vision d'avenir,
entrepreneuriat et recommandations, Claudine Drion.*

© Le Monde selon les femmes

Dépôt légal : D/2006/7926-08

Le Monde selon les femmes

18 rue de la Sablonnière • 1000 Bruxelles • Belgique • Tél 32 2 223 05 12
Fax 32 2 223 15 12 • Compte n° 310-1217399-38 • www.mondefemmes.org



Cette publication est réalisée
dans le cadre du projet RAAC, avec l'aide financière de l'Union européenne
et de la Fondation Thalita Koum.

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Monde selon
les femmes et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la
position de l'Union européenne.

Sommaire

1. Introduction	5
2. Une vision d'avenir	7
2.1. Ouvrir les possibles : un avenir désirable	7
2.2. Les contenus du développement	9
2.3. Définition du DD	12
3. Entrepreneuriat de femmes dans le DD	15
3.1. Hypothèses générales	15
3.2. Hypothèses liées au thème développement durable	17
3.3. Hypothèses féministes	18
4. Vingt recommandations sur femmes, entrepreneuriat et DD	21
4.1. Formations et filières	21
4.2. Outils économiques	23
4.3. Initiative politique	26
4.4. Secteur culturel et associatif	27
4.5. Dans la coopération au développement	28
4.6. Apports féministes aux recommandations	29
5. Film « Développement durable, elles osent, elles proposent ! »	31
5.1. La démarche	31
5.2. Quelques extraits du film.	31
6. Développement durable, femmes et redéploiement économique	41
Remerciements	47
Annexe 1 - Les métiers du DD	49
Annexe 2 - Les femmes entrepreneures face à la formation, au financement et aux réseaux	52
Annexe 3 – Economie sociale, définition	57
Annexe 4 – Sommet de la Terre - Action 21 : les femmes dans le DD	59
Collection « Analyse & plaidoyer »	67

1. Introduction

Souci du long terme

Plaisir

Nécessité

Solidarité

Efficacité

Par solidarité, par souci du long terme, par choix politique, par plaisir, par nécessité, pour survivre... des femmes entreprennent, pensent, rêvent, mettent en œuvre des actions concrètes de DD (développement durable).

Le Monde selon les femmes, ONG de développement et organisme d'éducation permanente et de formation, entretient des relations de partenariat avec des associations engagées pour l'égalité entre les femmes et les hommes au Nord et au Sud de la planète. La démarche présentée ici fait partie d'un triptyque dans le cadre du RAAC – Réseau d'action et d'apprentissage communautaire - où se croisent les regards de femmes de Wallonie et Bruxelles, du Burkina Faso et du Sénégal. Elle a reposé sur une méthodologie inductive où la réflexion s'est construite à partir des situations concrètes.

Le point de départ fut une rencontre avec Aurélie Philippetti, auteure des *Derniers jours de la classe ouvrière*.¹ Dans les régions de vieilles industrialisations avec un chômage massif, des sites gravement pollués, l'histoire de luttes ouvrières, comment inventer un autre modèle ? La deuxième étape a abouti à la réalisation d'un film « Développement durable : elles osent, elles proposent ». ² Enfin, différentes tables rondes et focus-groupes autour du film ont abouti à la rédaction de recommandations permettant aux pouvoirs politiques et économiques et aux associations de prendre des mesures pour favoriser des projets où les femmes sont économiquement actives dans le DD.

Précisons que nous avons basé ce travail sur des éléments de l'approche genre avec une optique féministe : valoriser la pensée et l'action de femmes

¹ Voir l'article consacré à cette rencontre au chapitre 6 de ce document « Développement durable, femmes et redéploiement économique ».

² Voir présentation du film au chapitre 5.

et interroger les standards dominants de développement à partir de l'égalité entre les femmes et les hommes. D'autres éléments y ont été intégrés qui paraîtront plus « réformistes » ou banals à celles et ceux qui sont coutumiers des analyses féministes. Gageons que les éléments de réflexion présentés dans ce document puissent intéresser autant les femmes que les hommes !

N.B. Par commodité, les initiales **DD** remplaceront l'expression « développement durable » dans le document.

2. Une vision d'avenir

2.1. Ouvrir les possibles : un avenir désirable

Les nouveaux défis demandent des approches nouvelles; une autre façon de penser, un déblocage culturel !

Quelques mots « pluie d'idées » autour du DD³

<i>Energies non polluantes</i>	<i>Mobilité douce</i>	<i>Respect des générations futures</i>
<i>Non-violence</i>	<i>Démocratie</i>	<i>Slow food</i>
<i>Ouverture culturelle</i>	<i>Individuation</i>	<i>Biodiversité</i>
<i>Ecologie</i>	<i>Interdépendance</i>	<i>Produire avec moins d'énergie</i>
<i>Relocalisation de l'économie</i>	<i>Empreinte écologique</i>	<i>Qualité relationnelle</i>
<i>Solidarité</i>	<i>Convivialité</i>	<i>Autonomie</i>
<i>Egalité femmes-hommes</i>	<i>Synergies</i>	<i>Justice sociale</i>

Bien d'autres valeurs, réalités concrètes et processus peuvent encore illustrer ce que le développement durable peut porter comme aspirations pour le futur. Contribuer aux tournants technologiques, aux décisions politiques et à

³ Mots issus des réunions de préparation et des débats autour du film *DD, elles osent, elles proposent.*

l'évolution de mentalités qui permettront une qualité de vie pour tous et toutes durant ce siècle est un enjeu mobilisateur.

Associer les acteurs culturels

*Le concept de développement durable n'est rien moins qu'un projet de civilisation. Et depuis les débuts de l'humanité, la civilisation est un processus - encore largement inachevé - fondé sur la culture, c'est-à-dire le déploiement de langages articulés, de savoir-faire, de rites, de coutumes, de croyances, de représentations du monde, de dessins, de constructions, de fabrications, d'inventions, d'accumulations de connaissances empiriques puis théoriques, etc... Autrement dit, processus de civilisation et culture sont absolument indissociables.*⁴ Il y a donc un urgent besoin collectif de valoriser les artistes, les pédagogues, les acteurs culturels qui s'engagent avec une perspective de développement durable dans la création d'œuvres capables de mobiliser l'imaginaire, de concrétiser des utopies, de rendre désirables des scénarii futurs.⁵

Une information positive

De nombreuses initiatives existent, trop peu relayées, trop peu valorisées. Les faire connaître du grand public permet aux idées de circuler et crée un effet boule de neige⁶.

La visibilité des actions et projets de femmes y est encore trop peu développée. Comme le souligne une étude réalisée dans la presse économique francophone en 2006⁷, alors qu'elles représentent 30 % de l'entreprenariat en Belgique, nous avons pu constater que sur une période de neuf mois, 15 % des articles seulement étaient consacrés à des femmes entrepreneures.

⁴ Commission Française du Développement Durable, avis n° 2002-07
http://sciencescitoyennes.org/article.php3?id_article=82; © Sciences Citoyennes 2006

⁵ Antoinette Brouyaux, *Développement durable : associer les acteurs culturels*, Etopia, Namur, 2006 www.etopia.be.

⁶ Voir des sites web comme www.reportersdespoirs.org, www.grainesdechangement.com; www.planetpositive.ch; www.80hommes.com; www.imagine-magazine.com

⁷ Marine Marechal et Aïcha Si Larbi, sous la responsabilité d'Annie Cornet, *Les femmes d'affaires : quelle visibilité et invisibilité dans la presse écrite francophone ?*, Projet Diane (financé par FSE- Equal), Hec- Ecole de Gestion de l'Université de Liège / Unité de recherche EGid, Liège 2006.

2.2. Les contenus du développement

Du point de vue de la soutenabilité

L'expression développement durable a trouvé son envol lors du Sommet de la Terre de l'ONU à Rio en 1992. Associé alors au respect de l'environnement et des droits humains ainsi qu'au respect des générations futures, il était porteur d'une forte connotation positive qui mobilisait l'imaginaire. Il reposait sur les travaux antérieurs (Club de Rome, conférence de Stockholm en 1972, Rapport Brundtland en 1987) très critiques quant à croissance et à ses effets sur la soutenabilité du développement.

Peu à peu entré dans le vocabulaire de tous les acteurs du spectre politique et économique, il peut devenir un « concept fourre-tout » où des positionnements antagonistes se retrouvent sans qu'ils soient articulés.

Même si ils intègrent une partie des contraintes environnementales, un type de développement ou une activité non soutenable peuvent parfaitement être pérennisés, ou encore « durer » au détriment de l'environnement et des humains. Aujourd'hui des critiques radicales se font entendre au sein de mouvements sociaux au Nord et au Sud de la planète, telles décroissance, simplicité volontaire, relocalisation, développement endogène, altermondialisation, etc.

Interroger le concept « développement » contenu dans le DD est donc essentiel. Très longtemps et encore très souvent assimilé à la croissance du PNB (Produit National Brut), le concept de développement pose problème tant il est perçu dans sa seule dimension économique. Il est ainsi structurellement associé aux pillages des ressources naturelles et à l'exploitation de populations sous-payées.

Substituer au mythe de la croissance des visions d'avenir respectueuses de l'égalité, du respect des droits, de la prise en compte du renouvellement des ressources naturelles fait partie des enjeux que recèle le DD.

Du point de vue de l'égalité entre les femmes et les hommes

La littérature et les outils d'analyses sur le développement ont évolué significativement. On trouve encore dans les années 60-70 une vision où les femmes étaient les « bénéficiaires » des projets dont les « problèmes » allaient trouver solution dans la modernisation que le développement était censé apporter. Une approche critique, portée par des femmes du Sud et des

féministes, a ensuite mis en évidence le rôle d'actrices qu'exerçaient les femmes. Leur intégration dans le marché est alors devenu pour les institutions internationales la motivation principale d'actions de développement (Intégration des femmes dans le développement). Cette étape franchie, les critiques actuelles vont plus loin et mettent en lumière les conséquences désastreuses sur les femmes qu'ont eues les politiques macro-économiques (déstructuration des services publics tels l'enseignement et les soins de santé, migrations, conflits, violences). Elles plaident pour un autre type de développement, qui se visent l'équité et transforment les relations inégalitaires entre les femmes et les hommes (approche genre et développement).⁸

La réflexion sur le développement durable intègre cette évolution et ouvre un avenir commun à celles et ceux qui au Nord et au Sud cherchent ensemble à établir des ponts, à négocier à la fois les termes du développement local et du cadre global dans lequel dessiner des perspectives d'avenir. Pour Fatou Sarr, on ne répondra aux défis du 21^{ème} siècle qu'en accordant notamment une place décisive dans la transformation des rapports de pouvoirs ; ainsi qu'en prenant en compte la reconnaissance, le partage et la valorisation des différents types de savoirs : scientifiques, professionnels, pratiques, dont les connaissances des femmes. Les femmes font preuve de savoirs pratiques et de capacités entrepreneuriales remarquables, notamment en Afrique, où leur contribution à la survie des populations est essentielle.⁹ L'expérience des différentes formes d'économie populaires en Amérique latine est également riche d'enseignements.

Chez les femmes qui sont encore insérées dans des logiques de production (monétarisée ou non) ayant un ancrage local, on trouve une remise en question des théories économiques reposant uniquement sur le développement d'une économie répondant aux lois de la globalisation. Le souhait est clairement exprimé de voir développer les échanges économiques à partir des besoins sociaux, de valoriser les productions autrement qu'en se basant uniquement sur la monnaie, d'autoriser des échanges gratuits de biens et de services.¹⁰ Il s'agit de réinscrire la diversité au cœur de la notion de développement, de ne pas le limiter à une logique de rattrapage et d'intégration au modèle unique présenté par les théories économiques classiques.

⁸ Pour un historique du passage des approches « intégration des femmes dans le développement » à « genre et développement » lire *Les essentiels du genre 01*, Le Monde selon les femmes, 2004.

⁹ Fatou Sarr, *Femmes et développements durables et solidaires*, Presses universitaires de Namur, 2006.

¹⁰ Groupe Femmes et économie, *Changer de regard, les propositions des femmes pour une société et une économie solidaires*, Ed Charles Léopold Mayer, Paris, 2004.

Une réflexion coordonnée sur les initiatives de femmes engagées dans le DD au Nord et au Sud de la planète¹¹ permet de mettre en évidence des liens entre santé, respect de l'environnement, lutte contre la pauvreté, souveraineté alimentaire et démocratie dans une perspective de mise en réseau.

Du point de vue de l'écologie

Si le DD paraît d'emblée lié à la pensée issue de l'écologie, il faut constater que la version consensuelle et édulcorée du DD « politiquement correct » s'en est éloigné. Rappelons donc quelques prémisses importantes d'une pensée exigeante.

L'écologie réintègre l'homme dans la chaîne complexe et fragile des interrelations entre les organismes vivants et leur environnement. Cette approche n'est plus d'abord guidée par le souci de permettre l'extension illimitée des conquêtes de l'homme mais bien plutôt par le désir de le comprendre comme une partie – et rien qu'une partie – d'un système plus large et plus complexe qu'il modifie et dont il dépend.

Penser cette réciprocité entre l'homme et l'environnement, ce n'est plus tenter de parvenir à un « au-delà » de la rationalité technique, c'est vouloir penser et agir pour rendre la rationalité technique « totalement conséquente dans ses implications pratiques ». C'est agir pour anticiper les impacts négatifs des activités humaines sur les hommes et sur leur environnement.¹²

¹¹ Femmes et changements, *Ecologie : quand les femmes comptent*, Coll Femmes et Changements, L'Harmattan, Paris, 2002.

¹² Benoît Lechat, *Ecologie, autonomie, solidarité. Accélérer la modernisation écologique de la Wallonie et de Bruxelles*, Etopia, Namur, 2005, www.etopia.be.

2.3. Définition du DD

Le développement durable associe obligatoirement

- **la bonne gestion économique**
- **le progrès social**
- **la préservation de l'environnement**

Sur ces trois dimensions viennent se greffer les principes de

- **démarche participative** où les personnes concernées sont associées à la réflexion, la décision et la mise en œuvre, et de
- **solidarité dans le temps**, intégrant une vision à long terme (prise en considération de la survie des générations futures mais aussi de la préservation des ressources naturelles), et de
- **solidarité dans l'espace** (prise en considération de l'impératif de partager les richesses entre tous les habitants de la planète ; prise en considération de la contribution de l'action locale sur les enjeux mondiaux comme par exemple sur la lutte contre l'effet de serre)¹³.

Le DD intègre l'égalité entre les femmes et les hommes

A déclaration de Rio, qui a clôturé le sommet de la Terre de l'ONU à Rio en 1992 stipule que la pleine participation des femmes est essentielle à la réalisation d'un développement durable.

Le programme d'Action 21 décidé à cette occasion par les gouvernements des pays membres déclare notamment que la mise en œuvre effective de ces programmes dépend de la participation active des femmes aux décisions économiques et politiques.¹⁴ Il intègre les objectifs qui visent à accroître le nombre de femmes dans les postes de décision, à évaluer les politiques d'environnement sous l'angle des impacts qu'elles ont sur les femmes, à mettre en place des mesures garantissant aux hommes et aux femmes les mêmes droits sexuels et reproductifs, à adopter et renforcer les législations qui proscrivent les violences faites aux femmes. Une série de mesures concrètes sont proposées.¹⁵

¹³ Laurence Lambert, *Engager les communes wallonnes sur la voie du développement durable*, Etopia, analyse n°20, Namur, Décembre 2005, www.etopia.be.

¹⁴ <http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/english/agenda21toc.htm>

¹⁵ Voir Annexe 4.

Coexistence de plusieurs types d'économie

Des exemples d'initiatives associant la préservation de l'environnement ou l'agriculture de qualité avec des projets de réinsertion socio-professionnelle qui relèvent de l'économie sociale illustrent comment les réponses à des besoins sociaux et environnementaux peuvent se conjuguer efficacement. Ainsi par exemple, la gestion de réserves naturelles, la production de condiments alimentaires en agriculture biologique, la fabrication de compost etc... sont des réalisations concrètes où des personnes en décrochage social peuvent à la fois retrouver un sens et un statut.

Les initiatives volontaires et bénévoles, comme les jardins sociaux, le car-sharing, les groupes naturalistes qui (re)valorisent des terrils, etc. sont des facteurs importants qui finissent par déboucher par une amélioration de la qualité de vie mais aussi par avoir une incidence économique au sens large.

Les écrits de Fernand Braudel¹⁶ permettent de mettre en évidence l'importance de ce qui n'est pas échange de type purement capitaliste dans l'économie et d'en comprendre malgré tout l'importance pour le capitalisme. Les 1^{er} et 2^{ème} niveaux des 3 strates braudéliennes montrent combien l'économie sociale¹⁷, ou économie solidaire (2^{ème} niveau) ainsi que l'économie de réciprocité, domestique, non monétarisée (1^{er} niveau) forment non seulement les bases de l'économie capitaliste globale mais sont les conditions de survie des sociétés humaines où se vivent les échanges sociaux nécessaires à toute forme de vie collective. Il y donc lieu de s'interroger sur la façon dont la première strate qui est le lieu de reproduction du lien social propose des formes de résistance à l'accumulation et comment le regard des économistes classiques, déshabitués de l'observation de ce qui n'est pas accumulation, peut les saisir.

¹⁶ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme 1*, Les structures du quotidien, Armand Colin, Paris, 1979.

François-Xavier Verschave, *La maison-monde, livres leçons de Braudel*, Charles Léopold Mayer, Paris, 2006.

¹⁷ Voir Annexe 3 pour une définition de l'économie sociale en Wallonie.

3. Entrepreneuriat de femmes dans le DD

A côté de l'engagement associatif,

le DD comprend une dimension économique.

Dans ce nouveau secteur les femmes ont un rôle à jouer !

L'enjeu est de taille, tant pour le DD que pour l'égalité entre les femmes et les hommes : l'engagement important des femmes dans le DD au plan associatif ne suffira pas à leur donner accès aux postes de décisions.

Deux défis essentiels sont ici conjugués : augmenter la présence des femmes dans la décision et l'initiative économiques et intégrer le DD dans le secteur des entreprises.

Pour comprendre la faible présence des femmes dans les projets économiques intégrant le DD, 3 types d'hypothèses sont exploitées à partir desquelles des pistes seront tracées au chapitre 4 pour amener davantage de femmes à s'impliquer.

3.1. Hypothèses générales

Les statistiques officielles (Inasti) sont interpellantes. Il y avait 26 % de femmes chefs d'entreprise en 1986 et seulement 29 % en 1999. Le chiffre est faible et n'augmente que très lentement. Il y a donc peu de femmes dans le monde entrepreneurial. En outre, elles se retrouvent généralement dans des secteurs traditionnels et relativement peu valorisés.

En se référant à l'étude "*Les femmes entrepreneures face à la formation, au financement et aux réseaux*"¹⁸, les points d'attention suivants peuvent être mis en évidence (synthèse en Annexe 2).

¹⁸ Annie Cornet et Christina Constandinidis, avec la collaboration de Asendei Simona, *Les femmes entrepreneures face à la formation, au financement et aux réseaux*, Projet Diane, ULg, Egid, UCM, Liège, 2005.

1. Formations complémentaires techniques
2. Formations complémentaires business, gestion, marketing
3. Conciliation vie privée – vie professionnelle
4. Attitude face au risque
5. Accès au financement
6. Soutien des organismes d'aide à la création et au développement des entreprises
7. Intégration et accès aux réseaux d'affaires.

Réseaux

Ce qui est retenu comme le plus significatif, à côté de la conciliation vie privée – vie professionnelle sur laquelle cette recherche ne portera pas – semble être le dernier point : peu de femmes sont inscrites dans des réseaux d'affaires et n'en voient pas l'utilité alors que cela semble un levier important pour le déploiement d'activités commerciales.

Entreprendre

Il y aurait également lieu de prendre en compte les caractéristiques culturelles et sociétales globales d'une région quant « à l'esprit d'entreprendre », hors les questions spécifiques des femmes ou du DD. Dans cette perspective, l'UCM a lancé le projet Diane www.reseaudiane.com, dans le cadre du programme Equal et en partenariat avec l'IFAPME, le Centre d'Innovation et de Développement de Tubize et l'Ulg. L'action Diane (Développement et Intégration par l'Arrivée des Nouvelles Entrepreneures) a pour objectif de valoriser les femmes indépendantes et chefs de TPE/PME et d'aider les candidates à la création d'entreprises afin de favoriser l'émergence de leurs projets d'activités.

3.2. Hypothèses liées au thème développement durable

Se croisant avec les questions « générales », le thème spécifique du DD amène des questions spécifiques.

1 Formations : trop peu de femmes formées dans les **métiers techniques** (ingénieures, agronomes, techniciennes, etc.) dans certaines filières que le DD intègre : énergies renouvelables, isolation, mobilité douce, agriculture bio, services aux personnes, technologies propres, etc.

2. Possibilités concrètes d'**emplois** dans le développement durable : ces filières sont encore peu connues.

3. Offre de services **d'aides à la création d'entreprises dans le secteur du DD** : les pouvoirs publics n'encouragent guère le lancement d'activités dans ce domaine (cfr les axes du plan Marchal wallon dont le DD est absent).

4. **Réseautage dans le secteur économique du DD** : il existe peu (ou pas) de clubs d'entrepreneur-es dans le DD.

5. Un **cadre politico-économique** qui favorise les entreprises respectueuses du DD : absence de directive européenne protégeant les processus et les produits du dumping DD.

6. La valorisation du **travail collectif et du non-profit** : le DD repose sur des valeurs de solidarité, de participation, de bien commun qui peuvent trouver des difficultés de conciliation avec les valeurs traditionnelles de l'entreprise privée.

7. Intégration de projets économiques de DD dans **l'économie sociale** : c'est un type d'entrepreneuriat qui n'est pas toujours reconnu comme tel et qui représente un tiers secteur peu valorisé dans les schémas de l'économie classique.

3.3. Hypothèses féministes

Questionner le DD à partir d'approches féministes s'avère fécond... on trouve en effet de nombreuses connivences entre ces deux mouvements qui intègrent de nouvelles manières de penser et d'agir.

La pensée et l'action des féministes et des écologistes ont des bases communes.

- Les frontières entre le privé et le politique éclatent.
- La modernisation des sociétés est questionnée.
- L'action locale est reliée aux enjeux globaux.
- Les décisions personnelles revêtent une dimension collective.
- Les théorisations sont basées sur une remise en question des modèles positivistes.
- Les stratégies de changement se basent à la fois sur la transversalité et une approche spécifique.

Ces connivences dans la pensée et le type d'action feront l'objet d'une réflexion plus approfondie dans un document à venir.

Environnement et sphère domestique

L'environnement est perçu chez beaucoup comme une extension de la sphère domestique (ou sphère privée) : là où les femmes seraient « naturellement » portées à faire les choses gratuitement. Ce fut la même chose historiquement dans le secteur social (les « dames patronnesses » et les religieuses, puis les assistantes sociales ...) avant qu'il ne se professionnalise et se mixifie un peu.

Care étendu à la reproduction du vivant

Dans la critique féministe de l'économie, on parle de la notion de *care* au sens large : le soin apporté aux personnes, aux relations sociales et à l'entretien du milieu de vie. Ce sont des tâches auxquelles les femmes consacrent un temps important en dehors de toute activité rémunératrice.

C'est la notion de *care* étendu¹⁹; qui identifie le concept de "reproduction étendue du vivant" comme terme pour désigner **les pratiques et**

¹⁹ Florence Degavre, *Enjeux du développement dans les contextes Nord : le rôle des femmes dans le care et la reproduction du lien social*, Thèse de doctorat, ESPO/SPED -

comportements humains qui concourent à la reproduction du lien social et à la reconstitution d'un territoire de vie. Cette critique des modèles économiques classiques a le mérite de positionner les femmes comme des actrices importantes d'un nouveau type de développement (et non plus comme des pourvoyeuses invisibles de services non rémunérés, une armée de réserve ou des consommatrices captives).

Voici deux hypothèses significatives pour le thème de l'entrepreneuriat des femmes dans le DD.

1. L'assimilation du thème du **développement durable à une activité bénévole** : Dans leur imaginaire, les femmes considèreraient que leur engagement dans le domaine de l'environnement ressort du bénévolat. On constate en effet davantage de femmes que d'hommes présentes dans le secteur associatif environnemental. Le secteur conjuguant environnement et santé (lutte contre les allergies, alimentation saine, bien-être etc) a été par exemple massivement investi par les femmes de manière volontaire. Mais dans le secteur des entreprises, très peu de femmes sont actuellement présentes aux postes de direction ou comme entrepreneures.

2. Le DD se base sur la participation ainsi que sur une **dynamique horizontale du pouvoir** et un fonctionnement par réseau. Les femmes s'y retrouvent assez facilement. Mais les valeurs économiques actuelles sont basées sur la concurrence et la hiérarchisation du pouvoir. Cette contradiction peut s'avérer riche pour l'avenir si les qualités recherchées dans un environnement économique relèvent de l'adaptation, de la fluidité, de la mise en réseau.

4. Vingt recommandations sur femmes, entrepreneuriat et DD

De nouveaux métiers,

de nouveaux emplois,

de nouvelles compétences :

les femmes veulent y participer activement !

Les vingt recommandations ci-dessous constituent un patchwork d'éléments de différents niveaux ; on y trouve des propositions ponctuelles et des réflexions globales. Les changements doivent en effet s'opérer en même temps à la marge ainsi que de manière intégrée. Les groupes et institutions qui en prendront connaissance en retireront ce qui convient à leur motivation et capacité d'action.

4.1. Formations et filières

1 - Intégrer le DD dans la formation professionnelle et l'aide à la création et au développement des entreprises

Des propositions de métiers liés au DD ainsi que des points d'attention DD présentés lors des formations permettront à de nouveaux emplois de voir le jour en répondant à de réels besoins (voir Annexe 1).

Les initiatives conjointes prises par des structures d'accompagnement (pépinières d'entreprise, coopératives d'activités, formation d'entrepreneur-es, etc.) pourraient valoriser des jeunes entreprises intégrant le DD.²⁰

Des pépinières d'entreprises de DD pourraient être des lieux de regroupement permettant des synergies et l'accès à des marchés croisés en donnant une identité forte à ces entreprises.

²⁰ Cfr le grand prix de la Toute Petite Entreprise à l'initiative de six structures d'accompagnement des TPE (Azimut, Challenge, Crédal, Groupe 1, Mirec et JOB'IN).

2 - Diffuser des informations sur les emplois « environnement »

A côté de certains secteurs en développement, liés à la recherche (comme la rudologie - qui crée de nouveaux matériaux à partir de déchets) ou la gestion globale de l'environnement (par exemple, les éco-conseiller-ère-s), les métiers de l'environnement sont surtout des métiers classiques dont on a redéfini une part des fonctions ou intégré une option environnement.²¹ Mais si la résolution d'un problème d'environnement ne crée pas forcément de nouveaux diplômes, elle nécessitera, dans bien des cas, une polyvalence spécialisée (c'est-à-dire 2 formations dans des domaines proches ou complémentaires).

Dans cette optique, les métiers deviennent alors plus nombreux. Il sont liés : à la protection de la nature et à la gestion des ressources naturelles ; à la prévention et au traitement des pollutions et des risques ; à l'aménagement et au cadre de vie ainsi qu'à la sensibilisation du public pour permettre de modifier les comportements. Une liste non exhaustive est proposée en Annexe 1.

3 - Encourager les filles à faire des études techniques et scientifiques

Davantage de jeunes femmes ingénieures, chimistes, biologistes, physiciennes pourront s'intégrer dans des démarches d'entreprises respectueuses du DD.

4 - Favoriser la recherche scientifique sur le DD

Déjà trop peu soutenue dans son ensemble, la recherche est trop peu axée vers des objectifs de DD. Lui allouer davantage de moyens en lui fixant des défis de DD permettra de trouver des solutions novatrices dans des domaines comme les énergies renouvelables, l'agriculture respectueuse de l'environnement, l'éco-construction, l'aménagement urbain, l'écopédagogie, la dimension psycho-sociale du DD, la valorisation des attitudes de coopération, etc.

²¹ <http://www.ifen.fr/orme/index.htm> - Rencontre régionale des métiers de l'environnement, Arene, Ates de la journée du 19 mars 2003.

5 - Faire le relevé et stimuler les recherches universitaires et les *spin-off* sur femmes et DD

L'engagement des universités et hautes écoles dans la sphère économique est de plus en plus important. Celles-ci pourraient stimuler la recherche et l'expérimentation dans les secteurs du DD et y encourager les femmes à y prendre des initiatives. Ces mesures devraient tenir compte du mécanisme de « plafond de verre » qui aboutit à voir un nombre nettement inférieur de femmes dans les postes de décision des entreprises.

4.2. Outils économiques

6 – Un réseau de femmes agissant au plan économique dans le DD

Des femmes en réseau, c'est une multiplication des opportunités ; un club d'investisseuses et d'entrepreneures du DD pourrait efficacement avoir des effets sur la création et la reprises d'entreprises en DD.

7 - Constituer un fonds d'impulsion femmes et DD

Le fonds de l'économie sociale et durable a été constitué en 2003 par le gouvernement fédéral pour soutenir des organisations et entreprises qui font partie de l'économie sociale et durable. Les rapports d'activités 2004 et 2005 ne font état que d'une faible proportion d'actions soutenues sur base du DD (23 et 7 %) réparties sur un très petit nombre. En Wallonie, la Sowecsom a été chargée depuis 1995 par la SRIW de soutenir le développement de l'économie sociale ; il n'y est pas fait mention du critère DD. Il y a là pourtant un challenge à relever tant pour l'emploi que pour la qualité de vie dans un secteur porteur au plan économique.

8 – Du microcrédit ambitieux et un suivi des projets femmes dans le DD

Pour que des projets économiques de DD soient lancés par des femmes, des moyens sont à mettre en œuvre qui dépasse le micro-crédit tel qu'il est pratiqué actuellement en Belgique avec des sommes, certes déterminantes pour les emprunteuses, mais peu importantes au regard de projets ambitieux.

En France une expérience semble donner des résultats et l'expérience pourrait faire école. Créée il y a 20 ans, France initiative²² est le premier réseau associatif pour le financement de la création et de la reprise d'entreprises en France. Il fédère 236 plates-formes d'Initiative Locale (PFIL) réparties dans toute la France. Ces plates-formes proposent un appui personnalisé à l'entrepreneur :

- Le prêt d'honneur à la personne, sans intérêt ni caution, comme levier financier.
- Le parrainage des acteurs économiques pour l'accompagnement du chef d'entreprise

Le prêt d'honneur²³ ouvre l'accès à un emprunt bancaire important ; assorti d'un accompagnement (gestion, marketing, juridique, trésorerie, ...), il permet aux entrepreneur-es de ne pas se sentir isolé-e, de pouvoir faire appel à de l'aide en cas de difficultés avant que la situation se détériore. Une telle initiative visant les femmes et le DD aurait des effets multiplicateurs.

9 – Créer une demande solvable en DD

Travailler sur les représentations mentales du DD pour en faire une tendance de marché alors qu'il apparaît aujourd'hui comme moralisateur, volontariste, élitiste, bénévole et peu rentable.

10 – Multiplier les mises en réseaux consommateurs/producteurs du DD

Des initiatives citoyennes comme l'association liégeoise de consommateurs attentifs ("*Ainsi fonds font fond*") et la *Guilde pour un développement durable et solidaire en pays de Liège*²⁴ permettent de rassembler localement ces acteurs du commerce équitable, des filières centrées sur le respect de l'environnement et les entrepreneurs d'économie sociale.

L'écotourisme²⁵ et le tourisme à la ferme tel que le présentent les agricultrices²⁶ peuvent également être des moyens de mettre en relation des consommateurs et des indépendant-es qui partagent les valeurs du DD. Les

²² www.fir.asso.fr

²³ En France, un prêt dit "d'honneur" est un crédit à moyen terme octroyé à la personne même du créateur ou au repreneur d'entreprise sans lui demander de garanties personnelles ou réelles.

²⁴ www.laquilde.be

²⁵ www.tourisme-autrement.be

²⁶ www.fermesressourcement.be/

consommateurs d'électricité qui prennent des parts dans une coopérative productrice l'électricité verte en sont aussi un exemple.

Les adeptes du mouvement *slowfood*²⁷ mettent également en réseaux les agriculteurs et les consommateurs. *Slowfood* aide les producteurs-artisans de l'agroalimentaire qui font des produits de qualité et encourage les initiatives de solidarité dans le domaine alimentaire. L'objectif de *Slowfood* est de développer un modèle d'agriculture moins intensif et nocif, capable de préserver et d'améliorer la biodiversité et d'offrir aussi des perspectives pour les régions moins riches.

11 – Penser l'entreprise comme un écosystème et intégrer le DD dans les secteurs existants

L'écologie industrielle²⁸ propose de considérer le système industriel comme une forme particulière d'écosystème. La démarche révèle des potentiels importants de diminution des impacts environnementaux par une restructuration de l'ensemble des activités économiques : par exemple, utiliser les déchets comme des ressources et diminuer l'intensité matérielle des produits. Les enjeux et les débouchés ne sont pas uniquement environnementaux : la coopération des acteurs prônée par l'écologie industrielle est source de compétitivité économique et le dialogue nécessaire à sa mise en œuvre renforce la cohésion des parties prenantes et l'attractivité des territoires. Des heures de formation en écologie industrielle sont données dans certaines universités ; mais les réalisations pratiques, les éco-parcs sont, en Belgique, encore au stade de rêves. Des femmes ambitieuses pourraient-elles jouer un rôle de déclencheur ? Des initiatives novatrices permettront aussi de « dédifier » les secteurs traditionnels (entretien, transport, construction, services aux personnes...) pour les transformer en secteurs tenant compte du DD.

12 – Appliquer des quotas dans les instances de décision économique

La faible représentation des femmes dans les instances de décision économique (comités exécutifs, CA, outils intercommunaux de développement économique) montre que nous sommes en face d'un bastion quasi exclusivement masculin, comme l'était la politique jusqu'il y a une quinzaine d'années. Des mesures volontaristes transitoires, telle que l'obligation de quota sont nécessaires pour que la situation évolue.

²⁷ www.slowfood.fr/

²⁸ Voir www.france-ecologieindustrielle.fr et Suren Erkman, *Vers une écologie industrielle*, Paris, Charles Léopold Mayer, 1998

4.3. Initiative politique

Entre les questions d'environnement et le féminisme, un parallélisme peut être clairement établi, comme si un bruit de fond favorable existait autant pour le développement durable que pour l'approche genre. Mais, dès que l'on aborde, dans les sphères de décisions politiques, les budgets publics et l'allocation des ressources, ces questions sont encore loin d'être prises en considération, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement ignorées voire méprisées.²⁹

13 – Mettre le DD comme objectif de toute politique publique

Comme acteur économique, les autorités politiques pourraient lancer de vastes projets de travaux publics basés sur le DD (logements sociaux en éco-construction, transports publics, production d'énergies renouvelables, urbanisme écologique, etc). Le DD devrait constituer le grand projet mobilisateur pour les différents niveaux de pouvoir si l'on veut voir de réels changements se produire, dans la gestion des villes et des villages, des régions et du pays.

14 - Donner un cadre contraignant quant au respect du DD dans les règles de marchés publics, de respect de la concurrence

Les pouvoirs publics,³⁰ ont la capacité de créer des cadres dans lesquels les entreprises se développeront en respectant le DD sans que cela ne relève de l'infraction aux lois sur la concurrence. Des normes européennes plus strictes en matière de DD seraient utiles pour stimuler les entreprises européennes à produire de manière à respecter le DD. Une taxation européenne sur les émissions de CO2 donnerait également un signal clair.

²⁹ Conclusions de la conférence « *Développement durable, femmes et redéploiement économique* » (voir chapitre 6).

³⁰ Raphaël Dugailliez et Marc Martens, *Stimuler les performances environnementales et sociales des marchés publics*, Etopia, Namur 2006.

4.4. Secteur culturel et associatif

15 – Faire connaître et encourager les artistes et personnalités qui évoquent des visions positives et concrètes du DD

Diffuser les œuvres qui évoquent des « rêves concrets », de l'anticipation sur ce que sera(it) un monde respectueux du DD dans 30, 50 ou 200 ans.

Organiser des festivals artistiques de DD, des concours d'œuvres de DD, des événements sportifs utilisant des technologies du DD.

Faire connaître des personnalités qui ont un engagement pour le DD, en valorisant autant les femmes que les hommes.

16 – Développer les jardins sociaux

Un de ces « rêves concrets » est illustré par les jardins collectifs où l'on cultive ensemble, pour créer des liens sociaux, produire des légumes de qualité, sans utiliser d'intrants chimiques, pour la consommation familiale. L'exemple du jardin de La Bobine à Liège, qui a reçu le « Prix femmes et DD » du Monde selon les femmes en 2006³¹ et le « Prix Princesse Mathilde » en 2005 montre combien cela correspond à une demande. Les pouvoirs publics doivent soutenir et susciter ces initiatives qui rendent les villes plus humaines et créent des îlots verts de biodiversité.

17 - Travailler l'éducation relative à l'environnement en veillant à ne pas reproduire les stéréotypes sexistes

Une éducation relative à l'environnement suscitera les prises de conscience sur les risques de reproduction de stéréotypes sexistes. L'environnement est encore souvent perçu comme une extension de la sphère privée où les femmes s'engagent bénévolement (voir hypothèse ci-dessus). Il importe donc par exemple, qu'une brochure consacrée à la lessive respectueuse de l'environnement s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes ; que les porte-paroles des associations d'environnement soient autant de femmes que d'hommes.

Une éducation relative à l'environnement sans sexisme contribuera à ce que les femmes ne se contentent pas d'être des petites tâcheronnes discrètes de la sauvegarde de l'environnement mais qu'elles participent activement aux sphères décisionnelles sur le DD.

³¹ www.mondefemmes.org/nouvelles/concdd.asp : pour voir les photos qui évoquent ce potager géré par des femmes du quartier de Droixhe.

4.5. Dans la coopération au développement

Cette section sera développée ultérieurement grâce aux contributions des associations partenaires d'Afrique avec lesquelles ce projet est mené.

D'ores et déjà, quelques points peuvent être épinglés :

- Garantir le droit à la propriété foncière pour les femmes.
- Assurer l'échange de technologies (Nord Sud, Sud-Sud et Sud Nord) et soutenir la recherche au Sud comme au Nord dans les domaines des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement.
- Promouvoir la formation à un large éventail de métiers liés au développement durable.
- Remettre en question les exportations (produits agricoles, viande, etc.) qui cassent les marchés locaux.
- Soutenir l'usage de semences et d'intrants de provenance locale pour soutenir les producteurs locaux et favoriser la biodiversité.
- Interdire le brevetage du vivant qui vole aux paysans la possibilité d'utiliser leurs semences locales.
- Travailler à une redéfinition de la notion de développement économique qui ne soit pas celle des théories classiques.

4.6. Apports féministes aux recommandations

18 - Encourager une approche genre du DD

La notion de « *care* étendu à la reproduction du vivant » (voir hypothèse ci-dessus reprise à Florence Degavre³²) amène à penser de nouvelles catégories. La distinction entre sphères reproductives, productives et sociales demande à être revue au regard de l'importance que le DD revêt dans les processus de développement.

19 - Valoriser, faire connaître les expériences de DD menées par des femmes

Des femmes sont actives pour le DD dans de nombreux projets économiques et associatifs... mais cela ne se sait guère. Organiser un forum et un répertoire dynamique des réalisations concrètes « ne dites pas qu'il n'y a pas de femmes dans le DD » faciliterait la mise en réseau et la valorisation de ces initiatives.

20 - Envisager les initiatives économiques dans un processus d'*empowerment*

Encourager les femmes à devenir entrepreneur-es n'est pas une fin en soi. Il s'agit aussi de rendre les femmes actrices, détentrices de pouvoir au plan économique et plus largement. L'*empowerment* (ou l'*empoderamiento* selon Sophie Charier³³) est un processus qui se base sur le renforcement des capacités personnelles et collectives.

Les autres revendications féministes pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur économique sont évidemment à ajouter à ces recommandations : crèches et infrastructures d'accueil, égalité salariale, services collectifs respectueux des droits d'un travail digne, amélioration du statut des coinjointes-aidantes, etc.

³² Florence Degavre, *Enjeux du développement dans les contextes Nord : le rôle des femmes dans le care et la reproduction du lien social*, Thèse de doctorat, ESPO/SPED - Département des sciences de la population et du développement, UCL, Louvain la Neuve, 2005.

³³ Sophie Charlier, *L'économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes ?* Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, UCL, Louvain la Neuve, 2006.

Genre et empreinte écologique

On notera également, à partir d'une enquête réalisée en Suède, qu'une analyse de genre de l'empreinte écologique semble indiquer que les femmes utilisent une surface inférieure aux hommes pour produire ce qu'elles consomment et absorber ce qu'elles rejettent.³⁴

D'autres propositions sont à débattre : le film qui est présenté au chapitre suivant inclut une série de propositions qui mènent à une réflexion plus générale sur le DD.

34 Do women leave a smaller ecological footprint than men?
<http://www.sweden.gov.se/sb/d/574/a/67273;jsessionid=a2gHYR5hpSH7>, rapport du Ministère suédois du développement soutenable, 2006.

5. Film « Développement durable, elles osent, elles proposent ! »

5.1. La démarche

Ce film et les revendications présentées ci-dessus sont l'aboutissement d'une démarche en plusieurs étapes :

- Focus groupe.
- Bilan des identifications des femmes entrepreneures.
- Témoignages des femmes présentées dans le film.
- Interviews de personnes encadrant des initiatives économiques où les femmes se lancent comme entrepreneures en Belgique et en France.
- Débats autour du film.

5.2. Quelques extraits du film.

Le film est visible en ligne sur <http://www.yanko.biz/flash/>

J'aime

- le bois : pour le sentir, s'en émerveiller, l'utiliser, se ressourcer. Il est vivant, coloré, c'est une ressource locale
- le coton : agréable à porter, symbole de lutte pour les droits sociaux et la préservation de l'environnement
- la terre : c'est une technique appropriée et appropriable. En écoconstruction, elle permet d'isoler et de décorer

J'habite

- dans des pièces meublées de bois
- en habitat groupé
- une maison en éco-bio-construction
- en ville, cela diminue les déplacements
- j'aime bien l'idée de quartier et de cellules dans un quartier

J'utilise comme énergie

- le vent : ce n'est pas ça qui manque en Belgique, je trouve les éoliennes très esthétiques
- le soleil : ressource d'avenir
- d'autres sources renouvelables à mettre au point : biomasse, cogénération, pile à hydrogène, etc

Je me déplace

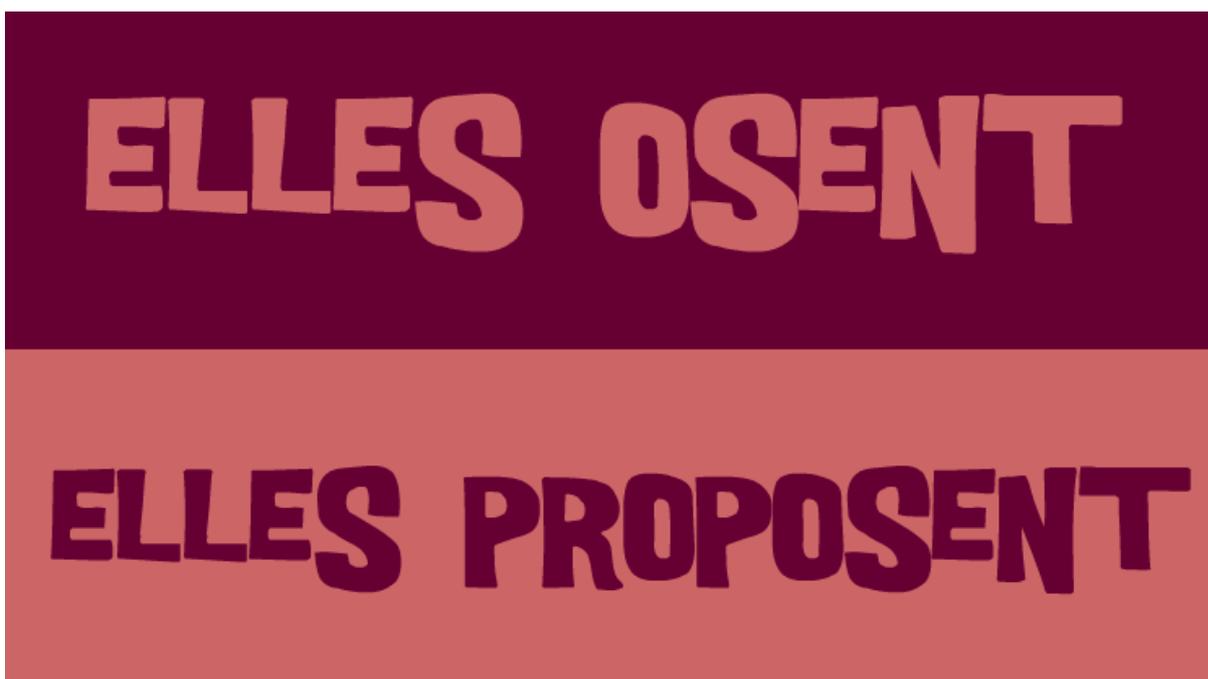
- à vélo
- à pied
- en transports en commun
- si c'est en voiture : la moins polluante et le moins souvent possible

Je sais

- susciter des initiatives
- tisser des liens pour travailler ensemble
- écouter pour trouver des solutions
- imaginer le long terme

Je contribue à

- investir l'espace public pour donner mon avis, débattre, construire ensemble
- susciter la créativité culturelle pour imaginer, créer du neuf, sortir des ornières
- vivre dans une économie plurielle où coexistent l'économie sociale, les entreprises privées, les services publics
- relocaliser l'économie : favoriser les circuits courts, la diversité et l'efficacité énergétique

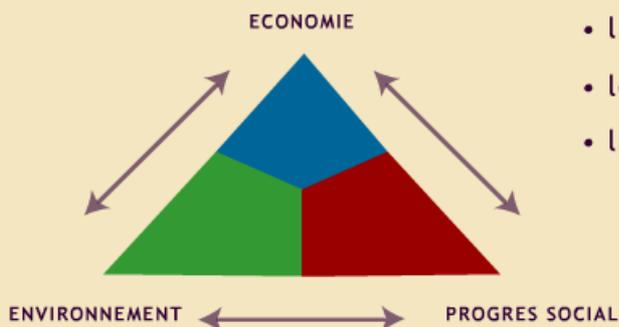


**POUR
NOTRE
REGION
DE VIEILLE
INDUSTRIALISATION**

ouvrir le champ des possibles
préserver la solidarité
créer des **emplois durables**
Cliquez ici pour activer et utiliser ce contrôle
vivre dans un environnement de qualité
dépolluer les zones industrielles

LE DEVELOPPEMENT DURABLE : 3 DIMENSIONS

Le développement durable associe obligatoirement...



- la bonne gestion économique
- le progrès social
- la préservation de l'environnement

LE DEVELOPPEMENT DURABLE : 3 PRINCIPES

- Principe de **participation citoyenne** : tous et toutes actifs, dans la décision et l'action !
- Principe de **responsabilité** : léguons aux générations futures un monde viable, au Nord comme au Sud !
- Principe de **précaution** : n'attendons pas l'irréparable pour agir !

L'EM- PREINTE ECOLO- GIQUE DE LA BELGIQUE

Si **tous** les habitants de la Terre consommaient comme nous, il nous faudrait **3 planètes** pour vivre (se loger, manger, se déplacer, se chauffer, s'éclairer, éliminer les déchets, importer et exporter des marchandises ...).

La consommation d'énergie en Belgique continue d'augmenter dans deux secteurs :

- le logement (chauffage, éclairage, appareils électriques...)
- les déplacements

MANGER AUTREMENT

L'alimentation et l'agriculture bio, c'est...

- **la santé** : des produits naturels (sans toxiques), davantage de vitamines, de sels minéraux, de vrais produits vivants
- **un environnement de qualité** : pas de pollution, des paysages agréables
- **la proximité** : des circuits courts entre producteurs et consommateurs
- *et des magasins bios conviviaux !*



© La Bobine. Une des 5 photos ont été réalisées par un groupe de femmes participant aux activités de l'ASBL la Bobine à Droixhe. Ce potager se trouve dans un terrain communautaire sur les hauteurs d'un quartier où les gens vivent dans des buildings de logis sociaux. Voir toutes les photos sur www.mondefemmes.org/nouvelles/concdd.asp.

HABITER AUTREMENT

... c'est bon pour ...

- **la santé** : pas de pollution domestique (émanations toxiques)
- **l'environnement** :
 - construire des maisons passives qui économisent l'énergie ou qui peuvent même en produire
 - récupérer des matériaux
 - valoriser les ressources naturelles locales



PENSER AUTREMENT

- Affirmer la **solidarité**
- Résister aux **pubs**
- Considérer que le meilleur **déchet** est celui qui n'existe pas







Réalisation :
Claudine Drion et Murielle Frenay

Flash :
Véronique Geubelle
vero.geubelle@skynet.be

Illustrations :
© Clarice
clarice@skynet.be

Crédits photos :

- photos "locales" : Claudine Drion
- photos "anti-pub" :
RAP Résistance à l'agression publicitaire sous licence Copyleft Attitude
- photos "des femmes et des jardins" :
asbl la Bobine
- photos "globales" : libres de droits

Musiques : libres de droits

- "Cinq" – misere&cordes
- "Bora dumhet" – Delgarma
- "Tribal vibes" – Oliver Parisis

EN COMPLEMENT...

- Article rédigé sur base de la conférence
"L'avenir de la région liégeoise : avec les femmes, osons le développement durable" du 24 octobre 2005- Liège
(organisation : le Monde selon les femmes/Etopia_)
Claudine DRION, Le Monde selon les Femmes (www.mondefemmes.org) et Laurence LAMBERT,
Etopia_www.etopia.be/article.php3?id_article=285&var_recherche=femmes
- Article de Laurence LAMBERT, sur *Engager les communes wallonnes sur la voie du développement durable*
www.etopia.be/article.php3?id_article=307
- Revue palabras 13 : *Femmes rurales et accès à la terre*
www.mondefemmes.org/nouvelles/getdoc.asp?docnr=52
- www.ecoconstruction.be
- www.ecoconso.org
- www.uldip.be
- www.antipub.be
- www.mondefemmes.org
- www.natpro.be
- www.etopia.be
- www.stopclimatechange.net

REVUE DE PRESSE et COMMENTAIRES

La liste des articles et annonces ainsi que les commentaires reçus autour du film « Développement durable , elles osent, elles proposent » est disponible au Monde selon les femmes.

6. Développement durable, femmes et redéploiement économique

Article de Claudine Drion, *Le Monde selon les Femmes et Laurence Lambert*, Etopia – 2005.

Téléchargeable sur www.etopia.be et www.mondefemmes.org

Autour d'Aurélie Filipetti, auteure des "derniers jours de la classe ouvrière"³⁵, quatre liégeoises. Cinq femmes politiques qui ont en commun un engagement prenant ses sources au cœur d'une histoire de luttes sociales ancrées dans le passé du charbon et de l'acier. Cet engagement, elles le concrétisent dans le projet de l'écologie politique et elles revendiquent leur option féministe. Elles analysent la situation socioéconomique de leurs régions, très riches l'une comme l'autre jusque dans les années '60. Ici comme là, à Liège comme en Lorraine, les mines et les hauts fourneaux comme décor au quotidien ; un passé fait de luttes et de solidarité qui ne peut être oublié mais aussi un avenir à repenser autrement, avec un véritable projet de société pour créer de l'activité économique où les femmes et les hommes sont centrés au cœur du projet et l'environnement intégré.

Aurélie Filipetti, conseillère d'arrondissement du 5^{ème} à Paris. Fille de mineurs lorrains elle est normalienne et professeure de lettres classiques.

Muriel Gerkens est députée fédérale.

Murielle Frenay, conseillère provinciale, militante syndicale et altermondialiste.

Gisèle Eyckmans, conseillère de l'aide sociale et éducatrice.

Bénédicte Heindrichs, conseillère politique au Parlement Wallon.

Elles ont ensemble débattu le 24 octobre 2005 à Liège, à l'occasion d'une soirée publique organisée par Etopia et le Monde selon les femmes.

³⁵ Aurélie Filipetti, *Les derniers jours de la classe ouvrière*, Livre de Poche - Paris, 2003.

De la trahison à l'engagement

"Il faut pleurer pour ceux qui un jour sont partis", écrit Aurélie Filipetti. Le passage des enfants d'ouvriers vers des métiers d'un autre type - ceux considérés comme « de l'autre côté de la barrière » - n'est pas facile. Dans cette ascension sociale, "on vit une douleur, un sentiment de trahison, celui d'être passé de l'autre côté, de ce côté d'où l'on regardait les ouvriers avec mépris et où l'individualisme est une valeur". Après ses études à Paris, ce sentiment de trahison envers les siens a débouché, chez Aurélie Filipetti, sur le désir d'écrire, de rendre hommage, de répondre à un devoir de mémoire, parce que l'histoire de la classe ouvrière, celle des « gueules noires » et des « hommes d'acier », n'est pas enseignée dans les écoles, parce que cette histoire là est mal connue, voire ignorée du plus grand nombre.

L'écologie politique, démocratie participative et santé environnementale

Le passage à l'engagement écologiste pour Aurélie Filipetti et pour nos quatre intervenantes liégeoises, ainsi que pour plusieurs des invité(e)s de la salle, ne s'inscrit pas naturellement dans la lignée de leur histoire familiale respective. Normalement, leur histoire personnelle, leur enracinement familial, leur ancrage social les auraient conduit(e)s dans un engagement au Parti socialiste (PS), au Parti communiste (PC) ou dans une organisation syndicale. Parce que pour chacune d'entre elles, il s'agissait de tirer les leçons de l'histoire. Une histoire où l'on promettait aux ouvriers un avenir plus serein, un travail dans de meilleures conditions mais aussi une hypothétique reconversion des usines qui commençaient à fermer leurs portes. Une histoire qui a pourtant conduit à des licenciements massifs dans une région qui n'offrait pas d'autre travail que celui de la mine ou de la forge.

Aurélie Filipetti part de l'analyse selon laquelle les ouvriers, au début des années '90, se sont trouvé confrontés, d'une part à la fermeture de leurs usines³⁶ et d'autre part, avec la chute du Mur de Berlin, à la fin d'un modèle, d'un idéal de justice porteur d'espoir qui leur donnait courage. La découverte des dérives du communisme se retournait péniblement contre ceux qui avaient tant donné à leur usine, à leur métier, alors que la plupart d'entre eux croyaient encore à ces valeurs. Ces ouvriers se sont retrouvés seuls, isolés, ignorés de la classe politique pour affronter cette double tragédie. La fin d'un monde industriel du charbon et de l'acier s'annonce alors et avec lui, un tremblement de terre idéologique qui a malheureusement rarement débouché sur des débats publics. Les vingt dernières années de l'industrie lourde ont cruellement baigné les travailleurs dans le mensonge. Parce que l'on répétait aux ouvriers qu'ils allaient retrouver du travail, parce que les dirigeants du PC laissaient entrevoir l'illusion que la vie en URSS était

³⁶ La Lorraine a connu 150 000 suppressions d'emplois en 15 ans.

formidable et que le communisme pouvait les tirer d'affaire. Cette manière de mentir d'en haut a profondément choqué Aurélie Filipetti qui dénonce l'absence totale de responsabilité du Parti communiste, comme ceux de la gauche classique envers les travailleurs et leur famille, qui décrie aussi leur dénigrement envers l'environnement qui s'est considérablement dégradé pendant la période de pleine production dans les bassins miniers et sidérurgiques. Mais aujourd'hui, le mensonge et le mépris persistent encore autour de la question des maladies professionnelles si souvent présentes chez les travailleurs de Lorraine - comme ceux de Liège - qui ont payé un lourd tribut. Les drames humains sont innombrables (silicose, sidérose, cancers du poumon, accidents du travail, ...) et les familles sont souvent seules face à la maladie. Aujourd'hui, des familles luttent encore pour la reconnaissance d'une maladie professionnelle d'un père, d'un mari, d'un frère, ... Le combat est rude pour des hommes dont la chair est terriblement stigmatisée par le travail ! Les paysages, le cadre de vie aussi sont imprégnés des cicatrices semblables à celles qui ont marqué les hommes : des carrières qui éventrent les paysages, des forêts de feuillus remplacées par des résineux, des cités ouvrières qui façonnent les villes marquées d'une ségrégation sociale forte, ... Sans compter cette tragédie urbanistique qui perdure parce que les maisons des cités ouvrières sont aujourd'hui fissurées à cause des affaissements miniers dans les zones de galeries inondées où habitent les familles et leurs enfants.

Aurélie Filipetti souligne encore le rôle des femmes dans les cités ouvrières, confrontées à un monde viriliste qui valorise la force et le travail des hommes. La journée, pendant que les hommes travaillent à la mine ou à la forge, la ville leur est livrée. Les jeunes filles vont à l'école ménagère et les garçons en apprentissage. Et ce sont ces femmes qui permettent de tenir bon, qui soignent les hommes rongés par les maladies du charbon ou de l'acier, qui assument seules quand ils disparaissent. Ce sont ces femmes qui ancrent les valeurs fondamentales de solidarité et de dignité. C'est pour cette raison que l'auteure leur rend hommage. En milieu industriel, l'image traditionnelle de la femme au foyer ou de celle qui n'apporte que le salaire d'appoint est encore très forte. Aurélie Filipetti le rappelle. Mais reconnaître leur rôle dans la transmission fait partie du devoir de mémoire. Par ailleurs, les mutations du monde du travail ont abouti à une féminisation du monde ouvrier, dans des conditions nettement plus précaires que le travail des hommes (travail à temps partiel, flexibilité, droits à la pension rabaissés, ...), ce qui fragilise les femmes sans que les organisations syndicales ne portent leurs revendications de manière prioritaire. Face au drame social, à la détresse humaine de familles entières et devant le gâchis environnemental qu'a causé un mode de production dépassé, "Plus jamais on ne doit tout sacrifier pour sauvegarder l'emploi car non seulement on a sacrifié des gens mais finalement on a aussi perdu l'emploi" conclut Aurélie Filipetti.

Pour l'auteure des « Derniers jours de la classe ouvrière », l'engagement politique est venu du désir de respecter les travailleurs qui auraient dû être associés au débat sur la fin de la sidérurgie pour porter un projet sur l'avenir de leur région. L'écologie politique repose sur une démocratie participative forte, visant davantage à responsabiliser chaque citoyen-ne, et une transparence des modes de gestion de la chose publique. Par ailleurs, la question de la santé environnementale, posée notamment par la problématique de la reconnaissance des maladies professionnelles, est aussi au coeur de l'engagement politique d'Aurélie Filipetti. Les cinq femmes politiques s'accordent sur un nouveau mode de gestion à réfléchir pour impulser des modes de développement économique qui respectent la santé et le bien-être de ceux qui travaillent et l'environnement dans lequel ils vivent. Pour Murielle Frenay et Gisèle Eyckmans, le récit d'Aurélie Filipetti les replonge dans leurs propres racines familiales ouvrières. Selon elles, c'est la solidarité, au coeur du choix politique dans lequel elles se sont engagées, qui les a amenées à se tourner vers l'écologie où la pensée globalisante permet de réfléchir à une sécurité sociale juste et équitable. Mais pour ces deux femmes, rester fidèles aux valeurs du monde ouvrier et du syndicalisme, c'est aussi s'ancrer dans une solidarité pensée en fonction du nouveau contexte qui s'est imposé, sans renier le passé qui a marqué leur histoire. L'écologie politique est aussi un engagement d'un type nouveau qui allie l'action collective et l'esprit critique personnel et où les femmes occupent une place importante. Elle permet aussi d'intégrer le long terme et les droits des générations futures.

L'option féministe et le développement durable.

Aujourd'hui, dans la sphère politique, pour Bénédicte Heindrichs, être une femme n'apporte pas un plus en tant que tel, mais avoir une approche « genre » amène une vision nouvelle pour intégrer une démarche de développement durable. Ainsi, dans le cadre du redéploiement économique de la Région wallonne, et notamment à Liège, la question de la localisation et de l'aménagement de nouvelles zones d'activités économiques doit prioritairement être posée avec un regard « genre ». En effet, toute politique d'aménagement du territoire doit intégrer les questions de la mobilité des femmes (transports en commun, proximité des écoles...), de la structuration de leur temps et de la flexibilité de certains métiers typiquement féminins. Aujourd'hui, ces contraintes sont encore peu prises en compte. Et si c'est une partie de la société qui se trouve lésée, les répercussions négatives concernent tout le monde. Implanter un zoning dans un endroit éloigné des autres fonctions sociales et des infrastructures publiques ne permet pas à des femmes de s'intégrer facilement sur le marché de l'emploi et ce choix multiplie les déplacements individuels. C'est tout le contraire d'un développement durable ! Observer les pratiques des femmes et les écouter aboutit à une

politique de mobilité cohérente et constitue un plus pour l'environnement. Entre les questions d'environnement et le féminisme, un parallélisme peut être clairement établi, comme si un bruit de fond favorable existait autant pour le développement durable que pour l'approche genre (égalité entre les femmes et les hommes). Mais, dès que l'on aborde, dans les sphères de décisions politiques, les budgets publics et l'allocation des ressources, ces questions sont encore loin d'être prises en considération, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement ignorées voire méprisées. N'est-ce pas tout simplement le reflet d'une absence de représentation féminine dans les fonctions décisionnelles – politiques ou économiques - importantes ? Les mouvements de femmes et les mouvements environnementaux auraient tout à gagner à construire des stratégies concernant les questions budgétaires qui donnent en dernier ressort les moyens d'action à une politique.

L'avenir de la région liégeoise

Les liégeoises ont constaté que la question du genre était absente du dossier de redéploiement de leur région. Ainsi, le directoire du Groupement de Redéploiement Economique du Pays de Liège (GRE) est composé des trois hommes, les 3 permanents du GRE sont aussi des hommes, les deux seules femmes présentes assument des fonctions de secrétariat. Comme on le constate partout en Europe, les vrais organes de pouvoir (en l'occurrence les Intercommunales) n'ont aucune perspective de « genre ». Plus que jamais, un des combats à mener pour assurer un espace de décision démocratique et représentatif est d'obtenir la parité dans les Intercommunales.

Trop souvent encore, les politiques régionales scindent le développement économique et les dimensions de bien-être de la population. C'est tout le contraire d'un projet de développement durable qui vise à réconcilier les dimensions économiques, sociales et environnementales. C'est aussi ignorer les revendications féministes élaborées sur le constat selon lequel on ne bâtit pas un univers économique sans tenir compte des réalités sociales au quotidien. Aujourd'hui plus que jamais, les besoins sociaux au niveau de la qualité de vie, du care (soin aux personnes) répondent à un réel besoin et sont créateurs d'emplois. Il faut anticiper et former les gens aux nouveaux métiers.

Mais les choses évoluent ... Ainsi, les avis du Conseil wallon pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (CWEFH) sont élaborés pour porter un regard « genre » sur la politique du Gouvernement wallon. Le CWEFH ayant été consulté sur le Décret sur la démocratie locale, ses membres ont toutes et tous été favorables au décumul des mandats au plan local. C'est sans doute une piste pour que les femmes soient proportionnellement mieux représentées. Espérons que cet avis soit pris en compte dans la lecture finale du Décret ! Le redéploiement économique d'une région comme celle de Liège

est une occasion unique pour les décideurs politiques, pour les acteurs économiques de faire preuve d'une réelle démocratie participative, où les citoyens, les habitants, femmes et hommes, réfléchissent ensemble au projet de leur quartier, de leur ville, de leur région.

L'exemple du redéploiement des quartiers du bas de Seraing, qui portent encore les traces d'une récente désindustrialisation, montre qu'associer la population à un projet pour redessiner la Ville, peut donner du sens au développement économique. Pour les habitants de cette région impliqués dans un défi collectif, l'occasion est nouvelle et novatrice. Alors que les plus anciens ont vécu l'essor industriel de la région, ont traversé, avec leurs familles, le déclin, les crises, les restructurations, les fermetures d'outils de production et les licenciements massifs, c'est la première occasion de participer au projet de redéploiement d'une région. Pourquoi a-t-il fallu attendre tant de souffrances et de misère ?

Et en conclusion ...

Pour Murielle Frenay, il s'agit aussi d'être fièr-es de ce qui se vit chez nous afin de sortir de la sinistrose : valoriser les richesses et les spécificités de notre région. La richesse culturelle est un élément important et structurant pour construire le développement durable ; on ne peut pas inventer l'avenir sans intégrer l'histoire, les parcours de celles et ceux qui ont lutté pour des valeurs de solidarité et qui les ont transmises.

Muriel Gerkens invite à encourager les initiatives de femmes dans le domaine économique dans la région liégeoise, en intégrant la prise de risque, pour oser le changement. Elle souligne le rôle que peut jouer l'Agence pour le développement de la Province de Liège SPI+, dont trois postes de directions sur quatre sont portés par des femmes. Elle pointe encore le défi réussi du redressement des Cristalleries du Val-Saint-Lambert, projet porté aujourd'hui par une femme alors que plusieurs hommes l'avaient tenté, en vain. Les défis à relever pour l'avenir de la région liégeoise ne peuvent être considérés comme une chance à saisir, par respect envers les drames humains et collectifs vécus dans les familles touchées par le déclin d'industries autrefois florissantes. Dans ce contexte il est temps de penser à un projet de développement durable, pour que les femmes, les hommes puissent reconstruire leur vie dignement, pour que les générations futures puissent hériter d'un environnement où ils pourront vivre et s'épanouir.

Remerciements

Ce travail n'aurait pas été possible sans la participation d'hommes et de femmes engagé-es dans des démarches de DD et/ou d'entrepeneuriat.

Qu'ils et elles soient ici remercié-es pour leur apport à cette recherche.

Murielle Frenay	Militante syndicale et altermondialiste, ULDP
Colette Balsacq	Architecte en eco-bio-construction, ARTerre
Micheline Halleux	Epicerie bio Le Temps des Cerises
Muriel Gerkens	Députée
Christian Delcour	Conseiller politique
Laurence Lambert	Etopia
Armelle Popot	CCI Loiret et Loiret Création Initiative
Annie Cornet	Université de Liège, EGID
Bénédicte Philippart	FAR, Femmes actives en réseau
Clarice	Illustratrice
Gérard Piroton	Fopes
Eric Dewael	SAWB et la Guilde des commerçants pour un développement durable et solidaire
Stefania Del Zotto	Le Monde selon les femmes
Lidia Rodriguez Prieto	Le Monde selon les femmes
Anne Versailles	Association 21
Godelieve Rulmont Ugeux	Interface 3
Virginie Godet	Stagiaire Job In
Poupette Choque	Le Monde selon les femmes
Véronique Geubelle	Web designer
	http://users.skynet.be/vero.michel/

Ainsi que les participant-es aux débats autour du film « DD elles osent ,elles proposent ».

Annexe 1 - Les métiers du DD

Exemples de métiers de l'environnement

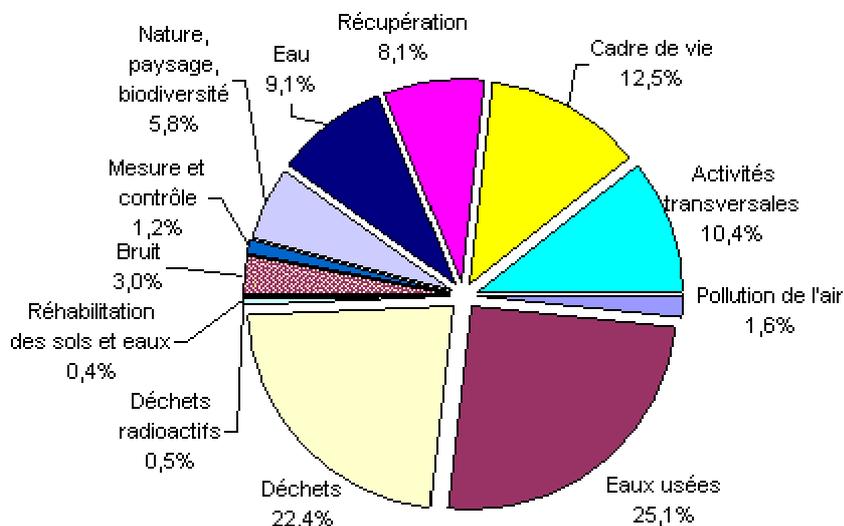
Acousticien- ne
Agent-e de prévention des incendies de forêts
Agronome
Animateur/trice nature
Architecte en éco construction
Bio ingénieur-re
Biologiste
Biologiste de la vie aquatique
Chargé-e d'études en environnement
Chargé-e de communication en environnement
Chef d'unité de production d'eau potable
Consultant-e en environnement
Contrôleur/euse en agriculture biologique
Eco-cantonnier
Eco-garde
Eco-conseiller-ère
Eco-géologue
Eco-ingénieur-e³⁷
Expert-e en biosécurité
Garde forestier
Guide "nature"
Hydrogéologue
Ingénieur-e
Installateur de panneaux solaires
Juriste spécialisé-e "droit de l'environnement"
Herboriste
Météorologiste
Paysagiste
Responsable de l'environnement en entreprise
Soigneur d'arbres
Epurateur des eaux (et métiers dérivés : construction et électromécanique)³⁸

³⁷ Voir site écologie industrielle ; www.france-ecologieindustrielle.fr

³⁸ Entre 2000 et 2009, la Société publique de gestion de l'eau (SPGE) a prévu d'investir plus de 2 milliards d'euros pour rattraper l'épuration des eaux. Selon une étude récente réalisée par l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), ces investissements permettront la création de 4 000 emplois (directs et indirects) pour la période 2006-2007. www.spge.be

Répartition et évolution par domaines des 365 700 postes environnementaux en 2003 Source : Ifen/Orme.

Répartition par domaines des 365 700 emplois environnementaux en 2003



En 2003, le nombre d'emplois environnementaux en France est estimé à environ 365 700. Il connaît une augmentation de près de 2,9% sur un an, soit environ 10 200 emplois de plus qu'en 2002. La hausse est légèrement inférieure à la croissance annuelle moyenne sur la période 1997/2003 (3,1%)

Avec 239 100 emplois en 2003, les entreprises représentent les deux tiers des emplois estimés. Celles qui produisent des biens ou services spécifiquement environnementaux, les "éco-entreprises", représentent environ 209 100 emplois.

Autres secteurs transversaux qui peuvent intégrer le DD

Le DD implique des secteurs beaucoup plus vastes que celui stricto-sensu de l'environnement.

- Agriculture biologique
- Amélioration de la qualité de vie
- Assurances
- Banques et investisseurs éthiques
- Bio plastiques, biocarburants, biotechnologies
- Cabinets de conseil en environnement
- Commerce équitable
- Communication
- Convivialité urbaine
- Cosmétiques écologique
- Dépollution de sites industriels
- Eco construction
- Eco design
- Eco tourisme
- Economie sociale et solidaire
- Energies renouvelables
- Equipements
- Utilisation rationnelle de l'énergie
- Gestion des risques environnementaux
- Guides de consommation responsable
- Isolation de bâtiments
- Mode et textile éthiques
- Normes de qualité, certification
- Organisations de défense de l'environnement
- Pédagogie et formation en DD
- Récupération et recyclage des matériaux et objets usés et des déchets
- Restauration bio, slow food
- Secteur de la santé, médecine douce
- Services aux entreprises et aux particuliers respectant l'environnement et la qualité de vie (entretien, aides diverses, etc.)
- Traitement de l'air
- Traitement de l'eau
- Techniques anti pollution
- Transports en commun écologiques, logistique multimodale
- ...

Depuis peu, quelques guides existent ³⁹ qui présentent des listes encore assez sectorielles des métiers du DD.

On peut y ajouter les agents de l'égalité entre les femmes et les hommes et les agents du social quand ils et elles travaillent en partenariat avec les acteurs classiques du DD.

³⁹ Élisabeth Laville & Marie Balmain, *Un métier pour la planète et surtout pour moi !* Graines de Changement, 2004.

Chantal Rens, Eric Bruggeman, *L'environnement, formations, métiers*, SIEP, Bruxelles, 2006.

APCE, *Les marchés de l'environnement et du développement durable*, AGR03, 2005.

Annexe 2 - Les femmes entrepreneures face à la formation, au financement et aux réseaux

Extraits de :

CORNET Annie et CONSTANTINIDIS Christina, avec la collaboration de ASENDEI Simona, *Les femmes entrepreneures face à la formation, au financement et aux réseaux*, Projet Diane, ULg, Egid, UCM, Liège 2005.

Freins au démarrage

- Dans le secteur de l'industrie et de l'artisanat, plus de femmes entrepreneures considèrent comme freins majeurs à la création la peur du risque, le manque de soutien de la part des réseaux et de la part de l'entourage, reléguant au second rang les difficultés de conciliation entre vie privée et vie professionnelle, l'accès au financement ou les problèmes liés au statut d'indépendant.
- C'est dans le secteur des services que les problèmes d'accès au financement semblent être les plus importants : en effet, plus de la moitié des femmes entrepreneures de ce secteur déclarent qu'il s'agit d'un obstacle majeur lors du démarrage de l'entreprise (tous secteurs confondus, ce pourcentage s'élève seulement à 43,6%).

Pour les femmes indépendantes exerçant une profession libérale, ce sont les freins liés à la conciliation entre vie privée et vie professionnelle qui sont les plus importants, détrônant même de sa première place le surplus de charges administratives !

Tableau 1. Problèmes rencontrés lors de la création / reprise de l'entreprise par secteur d'activité (question à réponses multiples)

Freins	Secteur d'activité								Total	
	Industrie		Services		Professions libérales		Autre			
	Ab s	Col %	Ab s	Col %	Ab s	Col %	Ab s	Col %	Ab s	Col %
Surplus de charges administratives	16	55,2	81	57,9	24	44,4	8	72,7	129	55,1
Conciliation vie privée-vie professionnelle	13	44,8	75	53,6	32	59,3	5	45,5	125	53,4
Accès au financement	9	31,0	71	50,7 (+2.9) *)	19	35,2	3	27,3	102	43,6
Statut d'indépendant	9	31,0	59	42,1	20	37,0	7	63,6	95	40,6
Peur de risque	11	37,9	50	35,7	16	29,6	4	36,4	81	34,6
Manque de soutien de la part des réseaux	11	37,9	48	34,3	18	33,3	4	36,4	81	34,6
Manque de soutien de la part des organisations professionnelles	6	20,7	51	36,4	14	25,9	6	54,5	77	32,9
Manque de compétences/connaissances spécifiques	6	20,7	33	23,6	11	20,4	3	27,3	53	22,6
Manque de soutien de la part de l'entourage	9	31,0	28	20,0	7	13,0	2	18,2	46	19,7
Total	29	100,0	140	100,0	54	100,0	11	100,0	234	100,0

Non, Non déclarés =54 ; *chi carré significatif

Formations complémentaires en gestion

41,7% des femmes entrepreneures ont suivi une formation complémentaire en gestion dans le cadre de leur activité d'indépendante (soient 120 femmes sur 288), et plus de la moitié d'entre elles se sont tournées vers un centre de formation spécifique pour entrepreneurs.

Les femmes qui ont suivi de telles formations ont en grande majorité un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou inférieur (75%, taux qui dépasse aisément la proportion totale de femmes indépendantes possédant ce type de diplôme). En outre, elles ont souvent une expérience antérieure de travail dans leur secteur d'activité actuel (66,7%) et 70% d'entre elles se trouvent dans le secteur des services. Notons également que parmi ces femmes, la proportion d'entrepreneures ayant été attirées vers l'opportunité de créer une entreprise (profil « pull ») est légèrement supérieure à la proportion totale des femmes correspondant à ce profil dans la population globale (82,5% versus 79,9%).

Les femmes possédant un diplôme élevé (de niveau universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long) sont peu nombreuses à se tourner vers des formations complémentaires en gestion (seules 21,7% le font). Les indépendantes exerçant une profession libérale sont dans le même cas (à peine 10,8% des participantes à de telles formations exercent une profession libérale, ce qui est bien au-dessous de la proportion de professions libérales qui s'élève à 24% de la population totale des femmes entrepreneures).

Formations complémentaires dans le domaine d'activité

La proportion de femmes ayant suivi une formation complémentaire dans leur domaine d'activité actuel s'élève à 57% (soit 164 femmes entrepreneures sur 288).

Le choix de suivre une formation de ce type n'est pas influencé par le secteur d'activité dans lequel elles se trouvent. Il n'y a pas non plus une catégorie d'âge où les femmes entrepreneures seraient plus disposées à suivre une formation complémentaire dans leur secteur d'activité. Par contre, nous pouvons remarquer que les femmes entrepreneures ayant plus de 20 ans d'ancienneté (création ou reprise avant 1980) ont moins tendance à suivre de telles formations. On peut supposer aisément qu'après autant d'années, elles connaissent leur secteur d'activité.

La plupart d'entre elles déclarent avoir une expérience antérieure dans le secteur d'activité, estiment ne pas en avoir besoin ou invoquent le manque de temps à consacrer à cette activité.

Une autre corrélation semble apparaître entre le niveau de qualification et le choix de suivre ou non une formation complémentaire dans le secteur d'activité : les femmes entrepreneures ayant un diplôme peu élevé se tournent moins vers ce type de formations.

Financement de l'entreprise au démarrage

Sur 288 indépendantes, 58 (20%) n'ont pas eu besoin de financer elles-mêmes le démarrage de leur entreprise (par exemple grâce à une donation ou une transmission de l'entreprise). Dans cette première section, notre analyse statistique porte donc sur un ensemble de 218 femmes entrepreneures (12 n'ayant pas répondu à cette question).

Montant investi au démarrage de l'activité

Sur ces 218 femmes indépendantes, 45,6% ont injecté moins de 25000 euros dans la création de leur entreprise, tandis que seules 20,4% des femmes ont investi des montants supérieurs à 75000 euros pour le démarrage de leur activité.

Ceci rejoint les travaux sur le financement des entreprises gérées par des femmes qui montrent que les femmes investissent généralement pour des montants moindres que les hommes et généralement des montants assez faibles au départ.

Les femmes du secteur industriel ont tendance à investir des montants plus élevés que celles actives dans les autres secteurs : 21,4% à investir des montants de plus de 150000 euros lors de la création de leur entreprise (11,7 % tous secteurs confondus).

Les organismes de soutien à l'entrepreneuriat

214 femmes entrepreneures sur un total de 288 (soit 74,3%) n'ont jamais fait appel aux services d'un organisme d'aide à la création et au développement d'entreprise. Néanmoins, ce faible taux pourrait provenir d'un problème de compréhension au niveau du terme « organismes d'aide à la création et au développement d'entreprise » : nous nous sommes en effet rendus compte après la diffusion du questionnaire que beaucoup de femmes entrepreneures ne considéraient pas l'Union des Classes Moyennes, le Forem ou d'autres organismes de ce type comme des « organismes d'aide à la création et au développement d'entreprise » ou du moins ne pensaient pas directement à ce type d'organismes lorsqu'elles lisaient notre question.

Réseaux

Dans ce chapitre, nous allons aborder la question de la participation des femmes entrepreneures aux réseaux d'affaires. 58,3% des femmes entrepreneures de notre échantillon sont membres d'un ou de plusieurs réseau(x) d'affaires (soit 172 femmes sur 288).

Le choix de s'affilier à un réseau d'affaires n'est pas influencé par le secteur d'activité de l'entrepreneure, son profil ou son expérience antérieure. Par contre, le fait d'avoir suivi une formation spécifique dans le domaine d'activité est corrélé positivement au fait d'être membre d'un réseau.

Freins à la participation à un réseau d'affaires

Intéressons-nous à présent aux raisons pour lesquelles 116 femmes (soit 40,3% de l'ensemble de notre échantillon) ne font partie d'aucun réseau.

La raison principale semble être le manque de temps (raison déjà apparue, rappelons-le, comme un frein important à la participation à des formations complémentaires). 41 femmes indépendantes sur 120 (34%) le citent comme l'obstacle majeur à des activités de réseautage.

Les raisons évoquées sont également :

- le manque d'informations sur les réseaux existants (26 femmes sur 120)
- le manque d'intérêt pour cette activité (28 femmes sur 120).

Annexe 3 – Economie sociale, définition

Le DD, parce qu'il concerne tous les secteurs, entretient des liens avec l'économie sociale dont certaines caractéristiques sont proches.

L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants.⁴⁰

1. La finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit insiste sur le fait que l'activité économique sociale est un service rendu aux membres ou à d'autres personnes et que les bénéfices sont un moyen de mieux réaliser ce service, mais non le mobile principal de l'activité.

2. L'autonomie de gestion vise surtout à distinguer l'économie sociale des pouvoirs publics. En effet, les activités économiques menées par ces derniers ne disposent généralement pas de la large autonomie qui constitue un ressort essentiel de la dynamique associative.

3. La démocratie souligne que l'adhésion et la participation aux décisions ne peuvent découler principalement de la propriété d'un capital mais est l'affaire de tous dans l'association.

4. La primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus traduit des pratiques telles que la rémunération limitée du capital, la répartition des excédents sous forme de ristournes, la réserve pour investissements, l'affectation sociale....

⁴⁰ Définition de l'économie sociale adoptée par le Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES) en 1990.

Annexe 4 – Sommet de la Terre - Action 21 : les femmes dans le DD

Chapitre 24 du Programme d'Action 21 du Sommet de la Terre de Rio, 1992

ACTION MONDIALE EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION DES FEMMES A UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUITABLE

24.1 La communauté internationale a approuvé plusieurs plans d'action et conventions en faveur de l'intégration complète et effective des femmes, sur un pied d'égalité, à toutes les activités de développement, en particulier les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme 1/, qui mettent l'accent sur la participation des femmes à la gestion des écosystèmes nationaux et internationaux et à la lutte contre la dégradation de l'environnement. Plusieurs conventions, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale, annexe) et celles de l'OIT et de l'Unesco, ont été adoptées pour mettre un terme à la discrimination fondée sur le sexe et permettre aux femmes d'avoir accès à la terre et aux autres ressources ainsi qu'à l'éducation et à un emploi sûr et dans des conditions d'égalité. On peut citer également, à cet égard, la Déclaration mondiale sur la survie, la protection et le développement de l'enfant et le Plan d'action pour l'application de la Déclaration (A/45/625, annexe). La mise en oeuvre effective de ces programmes dépendra de la participation active des femmes aux décisions économiques et politiques et sera essentielle à l'exécution du programme Action 21.

Objectifs

24.2 Les objectifs proposés à l'intention des gouvernements sont les suivants :

- a) Appliquer les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, en ce qui concerne en particulier la participation des femmes à la gestion des écosystèmes nationaux et à la lutte contre la dégradation de l'environnement;

- b) Accroître le nombre de femmes occupant des postes de décision ainsi que le nombre de planificatrices, de conseillères techniques, de responsables de la gestion et d'agents de vulgarisation en matière d'environnement et de développement;
- c) Envisager d'élaborer et de rendre publique d'ici à l'an 2000 une stratégie relative aux changements nécessaires pour éliminer les obstacles d'ordre constitutionnel, juridique, administratif, culturel, social et économique, ainsi que les comportements qui s'opposent à la participation complète des femmes au développement durable et à la vie publique;
- d) Mettre en place aux niveaux national, régional et international, d'ici à 1995, des mécanismes permettant d'évaluer la mise en oeuvre des politiques et programmes en matière de développement et d'environnement ainsi que leurs effets sur les femmes, et de veiller à ce qu'elles contribuent à ces politiques et programmes et en tirent parti;
- e) Evaluer, examiner, réviser et appliquer, selon qu'il conviendra, en collaboration avec les organisations non gouvernementales, les programmes et matériels pédagogiques des établissements d'enseignement formel et non formel et de formation de sorte que les hommes comme les femmes puissent acquérir des connaissances différenciées selon le sexe et que le rôle des femmes soit mis en valeur;
- f) Formuler et appliquer des politiques gouvernementales et des directives, stratégies et plans nationaux clairs en vue de promouvoir l'égalité dans tous les secteurs de la société, notamment l'alphabétisation, l'instruction, la formation, la nutrition et la santé des femmes, ainsi que leur représentation au niveau de la prise des décisions et leur participation à la gestion de l'environnement, surtout pour ce qui est de leur accès aux ressources, ce, par les moyens suivants : faciliter leur accès à toutes les formes de crédit, en particulier dans le secteur non structuré, adopter des mesures visant à garantir aux femmes le droit à la propriété et à leur donner accès aux intrants et outils agricoles;
- g) Mettre en oeuvre d'urgence, en tenant compte de la situation propre à chaque pays, des mesures visant à garantir aux femmes et aux hommes le même droit de décider librement et de façon responsable du nombre de leurs enfants et de l'espacement de

leurs naissances, et l'accès à l'information et à l'éducation et, le cas échéant, aux moyens leur permettant d'exercer ce droit dans des conditions qui s'accordent avec leur liberté, leur dignité et leurs valeurs personnelles;

h) Envisager d'adopter, de renforcer et de faire appliquer une législation qui proscrire la violence contre la femme, et de mettre en oeuvre toutes les mesures administratives, sociales et pédagogiques voulues pour éliminer la violence contre la femme sous toutes ses formes.

Activités

24.3 Les gouvernements devraient s'attacher activement à mettre en oeuvre les mesures et programmes ci-après :

a) Mesures visant à réévaluer les politiques en vigueur et à établir des plans destinés à accroître la proportion des femmes occupant des postes de décision, ainsi que celle des planificatrices, responsables de la gestion et conseillères scientifiques et techniques participant à la conception, à l'élaboration et à l'application de politiques et programmes en faveur d'un développement durable;

b) Mesures visant à renforcer les organismes, les organisations non gouvernementales et les groupes de femmes et à les doter de moyens leur permettant de mieux contribuer à un développement durable;

c) Mesures ayant pour but d'éliminer l'analphabétisme chez les femmes et d'accroître le nombre de femmes et d'adolescentes inscrites dans les établissements d'enseignement en cherchant à réaliser l'objectif de l'accès de toutes les fillettes et de toutes les femmes à l'enseignement primaire et secondaire, et en multipliant les possibilités d'instruction et de formation en faveur des femmes et des adolescentes en sciences et en technologie, en particulier au niveau postsecondaire;

d) Programmes visant à alléger la tâche des femmes et des fillettes à la maison et à l'extérieur, dans le cadre desquels les gouvernements, les autorités locales, les employeurs et les autres organisations concernées ouvriraient davantage d'écoles maternelles et de jardins d'enfants d'un coût raisonnable, et les tâches domestiques seraient assumées à égalité par les hommes et les femmes; mise en oeuvre d'écotechnologies conçues,

élaborées et améliorées en consultation avec des femmes;
possibilité de disposer d'eau salubre, de combustible à bon rendement énergétique et d'installations sanitaires adéquates;

e) Programmes visant à mettre en place des services de soins préventifs et curatifs - ou à renforcer les services existants - qui comprennent des centres dans lesquels les femmes puissent bénéficier de soins génésiques axés sur la femme, gérés par les femmes et offrant toutes les garanties de sécurité et d'efficacité et avoir accès, à des conditions abordables à une planification responsable de la taille de la famille et, le cas échéant, à des services qui s'accordent avec la liberté, la dignité et les valeurs personnelles. Ces programmes devraient être centrés sur la prestation de toute la gamme des soins de santé, y compris les soins prénatals, l'éducation et l'information sur les questions de santé et de procréation responsable, et ils devraient donner à toutes les femmes la possibilité de nourrir leurs enfants exclusivement au sein, au moins pendant les quatre premiers mois suivant l'accouchement. Ces programmes devraient appuyer pleinement le rôle des femmes dans la production et la reproduction ainsi que leur bien-être, compte tenu en particulier de la nécessité de fournir à tous les enfants, sur un pied d'égalité, des soins de santé améliorés, et de réduire les risques de mortalité et de morbidité maternelles et infantiles;

f) Programmes destinés à assurer aux femmes l'égalité des chances en matière d'emploi et une rémunération équitable dans les secteurs structuré et non structuré ainsi que des systèmes et services d'appui économique, politique et social adéquats, au nombre desquels les soins aux enfants, en particulier les garderies d'enfants, l'institution du congé parental et l'égalité d'accès en matière de crédit et de terre et autres ressources naturelles;

g) Programmes visant à mettre en place des réseaux bancaires dans les zones rurales en vue de permettre à un plus grand nombre de femmes rurales d'avoir plus facilement accès au crédit et aux intrants et outils agricoles;

h) Programmes ayant pour objet de faire prendre conscience aux femmes du poids qu'elles représentent en tant que consommatrices et de promouvoir leur participation active aux décisions, l'accent étant mis sur le rôle crucial qu'elles peuvent jouer pour ce qui est d'apporter les changements nécessaires pour réduire ou éliminer les modes de consommation et de production insoutenables à terme en

particulier dans les pays industrialisés, le but étant de promouvoir les investissements dans des activités productives écologiquement rationnelles et favoriser un développement non préjudiciable à l'environnement et à la société;

i) Programmes visant à éliminer les images négatives, les stéréotypes, les comportements et les préjugés persistants à l'égard des femmes, grâce à des réformes au niveau des structures sociales, des médias, de la publicité et de l'enseignement de type classique et non classique;

j) Mesures visant à évaluer les progrès réalisés dans ces domaines et à établir un rapport d'examen et d'évaluation qui comporte des recommandations et qui sera présenté à la Conférence mondiale des femmes en 1995.

24.4 Les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait sont invités à ratifier toutes les conventions relatives aux femmes. Ceux qui les ont ratifiées doivent établir des procédures juridiques, constitutionnelles et administratives destinées à faire de ces droits reconnus une législation nationale et adopter des mesures visant à les appliquer, en vue de renforcer les moyens juridiques dont disposent les femmes pour participer pleinement et sur un pied d'égalité à l'étude des questions et la prise des décisions se rapportant au développement durable.

24.5 Les Etats parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes doivent, d'ici à l'an 2000, passer en revue cette convention et proposer des amendements destinés à en renforcer les dispositions relatives à l'environnement et au développement, en accordant une attention toute particulière aux questions concernant l'accès et le droit aux ressources naturelles, la technologie, des nouvelles formes d'accès au crédit bancaire, le logement bon marché, et la lutte contre la pollution et la toxicité dans les foyers et sur les lieux de travail. Les Etats parties doivent également préciser la portée des dispositions de la Convention qui traitent de questions d'environnement et de développement et demander au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes d'élaborer des directives concernant la nature des renseignements à communiquer sur ces questions en application de certains articles de la Convention.

A) Secteurs requérant une attention immédiate

24.6 Les pays doivent prendre d'urgence des mesures en vue de prévenir la dégradation rapide de l'environnement et de l'économie dans les pays en développement, laquelle a, d'une façon générale, un effet préjudiciable sur la

vie des femmes et des enfants vivant dans les zones rurales touchées par la sécheresse, la désertification et le déboisement, les conflits armés, les catastrophes naturelles, les déchets toxiques et les séquelles de l'utilisation de produits agrochimiques inadéquats.

24.7 Pour que ces objectifs soient atteints, il faudrait associer pleinement les femmes à la prise des décisions et à la réalisation d'activités allant dans le sens d'un développement durable.

B) Recherche, collecte de données et diffusion d'informations

24.8 Les pays devraient créer, en collaboration avec les établissements universitaires et des chercheuses locales, des bases de données ainsi que des systèmes d'information et d'analyse orientés vers la recherche pratique différenciés selon le sexe dans les domaines suivants :

a) Connaissance et expérience des femmes en matière de gestion et de conservation des ressources naturelles, à incorporer aux bases de données et aux systèmes d'information en vue d'un développement durable;

b) Les effets des programmes d'ajustement structurel sur les femmes. La recherche dans ce domaine devrait être axée sur les effets différentiels de ces programmes sur les femmes, en particulier sur la réduction des budgets des services sociaux, éducatifs et sanitaires et l'élimination des subventions alimentaires et énergétiques qui en découlent;

c) Les effets de la dégradation de l'environnement, en particulier de la sécheresse, de la désertification, des produits chimiques toxiques et des conflits armés sur les femmes;

d) L'analyse des liens structurels entre les relations entre les hommes et les femmes, l'environnement et le développement;

e) L'intégration de la valeur du travail non rémunéré, notamment le travail actuellement appelé "domestique", dans les mécanismes de comptabilisation des ressources afin de rendre mieux compte de la vraie valeur de la contribution des femmes à l'économie, en utilisant les directives révisées relatives au Système de comptabilité nationale de l'ONU, qui seront publiées en 1993;

f) Des mesures visant à concevoir des analyses d'impact environnemental et social et sur les relations entre les hommes et

les femmes en tant qu'étape essentielle du processus d'élaboration et de suivi de programmes et de politiques;

g) Des programmes ayant pour objet de créer dans les pays en développement et dans les pays développés des centres ruraux et urbains de formation, de recherche et de consultants chargés de diffuser des écotechnologies auprès des femmes.

C) Coordination et coopération internationales et régionales

24.9 Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies devrait évaluer le rôle de tous les organismes des Nations Unies, notamment ceux qui mettent l'accent sur la contribution des femmes à la réalisation des objectifs fixés en matière de développement et d'environnement, et formuler des recommandations visant à renforcer leurs capacités. Les organes et organismes qui requièrent une attention immédiate dans ce domaine sont notamment la Division de la promotion de la femme (Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, Office des Nations Unies à Vienne), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et les programmes des commissions régionales relatifs aux femmes. L'étude permettrait de déterminer comment renforcer les programmes en matière d'environnement et de développement de chaque organisme des Nations Unies en vue de l'exécution d'Action 21, et comment faire participer les femmes aux programmes et décisions concernant le développement durable.

24.10 Chaque organisme des Nations Unies devrait évaluer le nombre de femmes occupant un poste de rang élevé et de direction et, le cas échéant, adopter des mesures visant à l'accroître, en application de la résolution 1991/17 du Conseil économique et social sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat.

24.11 UNIFEM devrait tenir des consultations régulières avec les donateurs en collaboration avec l'UNICEF afin de promouvoir les programmes et projets opérationnels qui permettront de renforcer la participation des femmes, en particulier des femmes à faible revenu, au développement durable et à la prise des décisions. Le PNUD devrait établir dans les services de chacun de ses représentants résidents un centre de liaison où les femmes pourraient obtenir des informations et échanger des données d'expérience sur les questions de développement et d'environnement. Les organismes des Nations Unies, les gouvernements et les organisations non gouvernementales qui participeront au suivi de la Conférence et à l'application du programme Action 21 devraient veiller à ce que les aspects liés aux rôles respectifs des hommes

et des femmes soient pleinement intégrés à l'ensemble des politiques, programmes et activités.

Moyens d'exécution

Financement et évaluation des coûts

24.12 Le secrétariat de la Conférence a estimé que le montant total des dépenses afférentes à la mise en oeuvre des activités relevant du présent chapitre pour la période 1993-2000 se chiffrerait en moyenne à environ 40 millions de dollars par an, montant qui serait financé par la communauté internationale sous forme de dons ou à des conditions concessionnelles. Il ne s'agit que d'estimations approximatives données à titre indicatif, qui n'ont pas été examinées par les gouvernements. Les dépenses effectives et les conditions financières, y compris les conditions non concessionnelles, dépendront notamment des stratégies et programmes spécifiques que les gouvernements décideront de mettre en oeuvre.

Collection « Analyse & plaidoyer »

du Monde selon les femmes

Déjà parus

Genre et mondialisation, les femmes analysent et résistent

Silvia Chejter, Hellen Grace Wangusa, Lilián Abracinskas,
Zo Randriamaro
2004

***Education au développement. enjeux, définitions, principes
pédagogiques et approche genre***

Claudine Drion
2005

Enquête sur l'intégration de l'approche genre dans les ONG

Sandra González Altea
2006

Genre et indicateurs de développement

Poupette Choque
2006

***Femmes et développement durable, vision d'avenir,
entrepreneuriat et recommandations***

Claudine Drion
2006

Enjeux de développement pour les femmes de R.D. Congo

Joana Joves et Hélène Ryckmans
2006

Téléchargeables sur le site www.mondefemmes.org



www.mondefemmes.org